# Bulletin Commercial

Vendredi, 22 juin 1900.

## COTON

### Marché de la Nile-Orléans
SUR PLACE.

Le Coton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 1,400 balles et 500 à arriver.
Le marché est ferme.
Les cotons tachés sont de ⅛ à ½c. plus bas que les cotes suivantes

| | Aujourd'hui |
|---|---|
| Low Ordinary | 7 3/16 |
| Ordinary | 7 13/16 |
| Good Ordinary | 8 5/16 |
| Low Middling | 8 13/16 |
| Middling | 9¼ |
| Good Middling | 9 7/16 |
| Middling Fair | 9 11/16 |
| Fair | 10⅛ |

### Futures de la Nouvelle-Orléans.

Stables.

| | |
|---|---|
| Janvier | 7,83@7,84 |
| Février | 7,85@7,87 |
| Mars | 7,88@8,90 |
| Avril | —@— |
| Mai | —@— |
| Juin | 9,25 Bid |
| Juillet | 9,30@9,32 |
| Août | 8,73@8,74 |
| Septembre | 8,19@8,20 |
| Octobre | 7,91@7,92 |
| Novembre | 7,82@7,83 |
| Décembre | 7,82@7,83 |

### Marchés divers.

Aujourd'hui le middling était coté à—

| | |
|---|---|
| Galveston | 9 |
| Mobile | 9 |
| Savannah | 8 13/16 |
| Charleston | — |
| Wilmington | — |
| Norfolk | 9 |
| Baltimore | 9¼ |
| Boston | 9 3/16 |
| Philadelphia | 9 9/16 |
| Memphis | 9 1/16 |
| Augusta | 9 |
| St-Louis | 9 |

### Marché de New-York.
SUR PLACE.

Calme.
Cotes—Middling Gulf 9 9/16

### Futures de New-York.

Fermes.

| | |
|---|---|
| Janvier | 8,06 |
| Février | 8,08@8,10 |
| Mars | 8,11@8,13 |
| Avril | 8,13@8,15 |
| Mai | 8,16@8,18 |
| Juin | 8,93@8,95 |
| Juillet | 8,96@8,98 |
| Août | 8,77@8,78 |
| Septembre | 8,38@8,39 |
| Octobre | 8,20@8,21 |
| Novembre | 8,06@8,07 |
| Décembre | 8,04@8,05 |

### MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—

| | |
|---|---|
| A la Nile-Orléans depuis le 1er septembre | 1,808,938 balles |
| Même temps l'année dernière | 2,174,923 balles |
| A tous les ports des Etats-Unis | 6,546,822 balles |
| Même temps l'année dernière | 8,340,931 balles |
| EXPORTATIONS A L'ETRANGER— | |
| De la Nouvelle-Orléans depuis le 1er septembre | 1,576,473 balles |
| Même temps l'année dernière | 1,762,750 balles |
| De tous les ports des Etats-Unis | 5,636,621 balles |
| Même temps l'année dernière | 6,946,746 balles |
| STOCKS— | |
| A la Nouvelle-Orléans | 70,609 balles |
| Même temps l'année dernière | 245,515 balles |
| Dans tous les ports des Etats-Unis | 200,818 balles |
| Même temps l'année dernière | 587,575 balles |

### Marché de Liverpool.
SUR PLACE.

Demande modérée, les prix plus hauts.
Cotes 5 3/16 pour le Middling Américain

### Futures.

Fermes.

### Marché du Havre.
SUR PLACE.

Calme et stable.
Cotes—65 fr. pour l'Ordinaire (sur place); 63½ fr. pour le Très Ordinaire (sur place); 61¼ fr. pour le Bas (sur place).

### Futures.

Fermes.

## SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛@¼c plus élevé par livre que les prix suivants de la Bourse au Sucre pour le sucre, et 3@5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes.

SUCRE—OPEN KETTLE—Très fort.
CENTRIFUGAL—Fort.

| | |
|---|---|
| Plantation granulated | —@— |
| Whites | —@— |
| Yellows | 4½@5 |
| Seconds | 3@4⅜ |
| MELASSE— | |
| OPEN KETTLE—Calme | —@— |
| CENTRIFUGAL—Calme | —@— |
| SIROP— | —@— |
| SUCRE RAFFINE— | |
| Cubes | 5 85 |
| Powdered | 5 85 |
| Standard granulated | 5 65 |
| Confectioners' A | 5 60 |

Les cotes ci-dessus] sont net [sujettes à un escompte comptant de 1 0/0 sur envois payés en 5 jours.

## TONNELLERIE.

| | |
|---|---|
| Nouveaux barils de sucre et de riz, 6 hoops | 42½ |
| Nouveaux barils de sucre et de riz, 8 hoops | 45½ |
| Barils de sucre et de riz de seconde main, 6 hoops | 25c. |
| Barils de sucre et de riz de seconde main, 8 hoops | 30c. |
| Boucauts de sucre de seconde main | 90c. |
| Nouveaux barils de mélasse en cypre | $1 15@1 20 |
| Nouveaux demi-barils de mélasse en cypre | 85c |
| Barils de mélasse de seconde main | 85@90c |
| Nouveaux barillets de mélasse en cypre | 60c. |
| Douves de barils en cypre, par 1000 | $11 50@13 50 |

## RIZ.

AU BOARD OF TRADE

Brut—Stable
Ecalé—Calme.
Cotes—aujourd'hui.

| | |
|---|---|
| Head | 4½@6½c |
| Straights | 3½@4½c |
| Screenings | 3¼@3½c |
| No 2, par baril | Nom'l |

Riz brut—$1 59 à 4 00.
SON—Tonne, $10 50 à 11 00
RIZ POLI—$16 00@———.

## FARINES.

AU BOARD OF TRADE.

FARINE—

| | |
|---|---|
| Patents, le baril | $4 25 @4 35 |
| Extra fancy | $3 95 @4 00 |

Minnesota Patents $4 85 hors du Board of Trade.
FARINE DE MAIS—$2 85
GRITS—$2 50
Les cotes de farine et de farine de maïs sont de 10 à 15c. plus cher par baril.

## GRAINS ET FOURRAGES.

AU BOARD OF TRADE.

MAIS — On cote 50 à 51 pour le blanc 51 à 52 pour le mêlé et 51 à 52 pour le jaune.
AVOINE—No 2 de l'Ouest 30@30½c; Choix 30½ à 31c.; Texas No 2 — à —.
SON—80 à 82½c.
FOIN — Prime $15 00 à 16 00; Choice $17 à 17½ 00.
Les petits lots se vendent aux prix suivants maïs 2c. plus le boisseau; avoine 4c de plus par boisseau son 6 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à $3 00 de plus par tonneau.

# VENTES A L'ENCAN.

## Sroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

## VENTE EN PARTAGE.

### Offre splendide pour clôture de saison.

Trois Magasins de Choix et avantageusement loués, Nos 1608, 1610 et 1612 rue Dryades, entre les rues Terpsichore et Euterpe, pour être vendus séparément, dans le florissant district du Marché Dryades, où des fortunes ont été réalisées, et à proximité des immenses magasins des MM. Lehman, Kaufman et Isaac, et plusieurs autres.

Aussi, Deux Splendides Résidences Doubles, à deux étages, Nos 1912, 1916, 1918 et 1920 rue Félicité, entre les rues Dryades et Remparts.

Et l'Enviable Résidence No 1825 rue Baronne, entre les rues Félicité et St-André.

Toutes les propriétés ci-dessus pour être vendues séparément, sans limites.

Mme Barbara Nikoll et autres vs Mme Katie Keiffer et autres.

No 62 355—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur,—JEUDI 19 juillet 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 6 juin 1900 et signé le 12 juin 1900 par l'Hon. Jno. St. Paul, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

No 1608 RUE DRYADES

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Terpsichore, Euterpe et Baronne et désigné par la lettre A, sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, arpenteur, daté le 9 juin 1900. D'après ledit plan ledit lot mesurant 16 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur entre lignes parallèles de 128 pieds, plus ou moins, avec l'usage d'une allée en commun de 3 pieds 5 pouces de largeur ou vrant sur la rue Dryades.

Les améliorations comprennent le magasin en briques à deux étages et résidence, situé No 1608 rue Dryades, entre les rues Euterpe et Terpsichore, contenant épicerie, entrepôt, vestibules galeries sur la façade et galerie derrière et quatre chambres. Loué à bail jusqu'au 30 septembre 1900 à $60 par mois.

Nos 1610 RUE DRYADES.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dryades, Terpsichore, Euterpe et Baronne et désigné par la lettre B sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, arpenteur, daté le 9 juin 1900, d'après ledit plan ledit lot mesurant 16 pieds 2 pouces et 4 lignes de face sur la rue Dryades sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 124 pieds sept pouces, plus ou moins, avec l'usage d'une allée en commun de 3 pieds 5 pouces de largeur ouvrant sur la rue Dryades.

Les améliorations comprennent le magasin en briques à deux étages et résidence situé No 1610 rue Dryades, entre les rues Euterpe et Terpsichore, contenant confiserie et boulangerie, vestibules, salle à manger, cuisine, quatre chambres, verandah sur la façade et galeries d'arrière, vestibules, hangars, etc. Loué à bail jusqu'au 30 septembre 1900 à $60 par mois.

No 1612 RUE DRYADES.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à ce'a appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Euterpe, Terpsichore et Baronne, et désigné par la lettre C sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, arpenteur, daté le 9 juin 1900, d'après lequel plan ledit lot mesure 16 pieds 2 pouces de face sur la rue Dryades sur une profondeur entre lignes parallèles d'à peu près 128 pieds, ensemble avec l'usage d'une allée commune de 3 pieds 5 pouces de largeur, ouvrant sur la rue Dryades et s'étendant au dit lot C, en arrière du lot B.

Les améliorations comprennent le magasin en briques à deux étages et résidence. No 1612 rue Dryades, entre les rues Euterpe et Terpsichore, contenant magasin de chaussures, vestibule dans le fond, 2 chambres; hangars, etc., au rez de-chaussée, quatre chambres, vestibule dans le fond, galerie et verandah au premier étage. Loué à bail jusqu'au 30 septembre 1900 à $55 par mois, avec privilège de renouvellement à $60 par mois pour trois ou cinq ans. Bail devant être renouvellé annuellement.

Nos 1912 ET 1916 RUE FÉLICITÉ.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Dryades, Sud Remparts et St-André et désigné par la lettre B sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, arpenteur, daté le 9 juin 1900, d'après lequel plan ledit lot mesurant comme suit: 33 pieds 1 pouce de face à la rue Félicité, 120 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Dryades, 25 pieds sur la ligne du fond, et sur le côté vers la rue Sud Remparts, ledit lot a une première profondeur commençant à, et à angle droit avec la rue Félicité, de 81 pieds 8 pouces; de là 8 pieds 4 pouces et 2 lignes sur une ligne vers la rue Dryades, parallèle à la rue Félicité; de là une seconde profondeur de 38 pieds 4 pouces jusqu'à l'arrière ligne, ensemble avec les droits et privilèges d'une allée commune exposée sur ledit plan.

Les améliorations comprennent la résidence à deux étages couverte en ardoises. Nos 1912 et 1916 rue Félicité, contenant de chaque côté salons doubles, vestibules dans le fond, salle à manger cuisine, office, quatre chambres, galeries sur le devant et à l'arrière, citernes, hangars, etc. Louée à $20 par côté.

Nos 1918 ET 1920 RUE FELICITE.

5° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Dryades, Sud Remparts et St André et désigné par la lettre A sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, arpenteur, daté le 9 juin 1900, d'après lequel ledit lot mesurant 31 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Félicité sur une profondeur de 81 pieds 8 pouces sur le côté vers la rue Dryades et 81 pieds 4 pouces sur l'autre côté et 32 pieds 7 pouces sur la ligne du fond, ensemble avec les droits et privilèges d'une allée commune exposée sur ledit plan.

Les améliorations comprennent la résidence en bois à deux étages, converte en ardoises, située au No 1918 rue Félicité, et la résidence en bois d'un étage, converte en ardoises, située No 1920 rue Félicité, contiguë au No 1918, contenant galeries sur le devant, vestibules dans le fond, six chambres, citerne, hangars, etc.; No 1920 contenant cinq chambres, citerne, hangars, etc. No 1918 est loué à $16, et le No 1920 à $11 par mois.

No 1825 RUE BARONNE.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitude et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, St. André, Félicité et Dryades, et désigné par le No 41 sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, voyer; d'après ledit plan ledit lot mesurant 32 pieds de face à la rue Baronne sur une première profondeur de 120 pieds sur le côté vers et parallèle avec la rue St André, de là 21 pieds 3 pouces sur une ligne vers la rue Félicité et parallèle avec la rue Baronne, de là une deuxième profondeur de 30 pieds à la ligne du fond. Et sur la ligne de côté vers la rue Félicité ledit lot a une première profondeur de 120 pieds, de là 9'' sur une ligne vers la rue St-André, de là une deuxième profondeur de 30', de là sur une ligne vers la rue St-André et parallèle avec la rue Baronne 9', 3'' et 5''', le tout démontré sur le plan ci dessus mentionné.

Les améliorations comprennent la résidence en bois à deux étages, converte en ardoises et retirée de la banquette, et contenant galeries sur la façade et dans le fond, salons à arches, vestibule, salle à manger, salle à déjeuner, cuisine, etc; au rez-de-chaussée et au premier étage contenant galeries sur la façade et dans le fond, vestibule, cabinet de toilette et cinq chambres à coucher; aussi une dépendance à deux étages contenant hangar au rez-de chaussé et chambre à bain, galerie et chambre à domestique au premier étage; la maison est tapissée; le gaz; cour et banquette pavées; située No 1825 rue Baronne, entre les rues Félicité et St André. Louée à bail jusqu'au 30 septembre 1900 à raison de $40 par mois

Termes et conditions:

Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance du prix d'achat, s'il y en a, devant être payé en paiements égaux de un et deux ans, représentés par des billets à valoir, daté le jour de l'adjudication, avec intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date desdits billets, le paiement desdits billets devant être garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles d'hypothèque et de sécurité, incluant l'obligation de conserver la propriété assurée et de payer les honoraires d'avocats dans le cas d'un procès, l'acquéreur assumant et promettant de payer les taxes pour l'année 1900, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs pardevant Charles B. Upton, Esq., notaire.

17 juin—17 24—juil 1 8 15 16 17 18 19

## W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.—No 50,105.

—DANS L'AFFAIRE DES—

### Enfants Mineurs de F. A. Lee.

A L'ENCAN.

Jeudi, 28 Juin 1900.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune.

### Une Action du Fonds Capital de la Bourse au Coton de la Nile-Orléans.

SOUS ET EN VERTU D'UN ORDRE DE l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 28 septembre 1897, m'ayant été adressé, je procéderai, au moment, à l'endroit et à la date susmentionnés, à la vente de l'action du stock ci-dessus décrite.

Conditions—Comptant avant livraison.

W. C. H. ROBINSON,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières.
Bâtisse Hennen, 812 rue Commune.

17 juin—17 21 24 28

# AVIS DE SUCCESSIONS.

### Succession de Julia B. Breitlaugh, veuve de Wm M. Wood.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 61,935—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Burris D. Wood, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.

14 juin—14 19 23

### Succession de Mary Jane Alexander.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 62,468—Division A—Attendu que John G. Alexander a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Jane Alexander, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.

15 juin—15 19 24

### Succession de Mme Omer J. Sauer

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,383—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Reggio, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.

14 juin—14 18 23

### Succession de Anna Elizabeth Jamison.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 61,259—Division C Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Samuel Jamison, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNEL, Greffier.

17 juin—17 21 26

### Succession de Charles Kissgen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,535—Division D—Attendu que Mme Elizabeth Sommer, veuve de Peter Kissgen, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Kissgen, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.

Robert J. Maloney Esq, avocat
20 juin—20 24 29.

### Succession de Bernardo Caravella.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,479—Division E—Attendu que Mme Sarah Arcaria, veuve de Bernardo Caravella, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Bernardo Caravella, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.

16 juin—16 20 25

### Succession de Elias Wolf.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,037—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Isaac B. Wolf, Mathias W. Salomon et Samuel Loewenberg, exécuteurs testamentaires conjoints de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS. CONNELL, Greffier.

21 juin—21 25 30

### Succession de Michael Seibert et sa femme Margaret Dorothea Ritter.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 62,536—Division B—Attendu que George Steinert a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michael Seibert et sa femme Margaret Dorothea Ritter, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.

G. G. Kronenberger, avocat.
20 juin—20 24 29

# AVIS DE SUCCESSIONS.

### Succession de Mme Mary Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,511—Division A—Attendu que Nicholas E. Jones a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Mary Jones, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.

Robert J. Maloney, avocat.
20 juin—20 24 29

### Succession de Mme Mary Kinberger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,146—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Eugène M. Fox et Frank W. Kinberger, exécuteurs testamentaires conjoints, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier

W. J. Waguespack, avocat.
19 juin—19 23 28

### Succession de Jean Monlezun.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 58,908—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Jean Monlezun, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.

19 juin—19 23 28

### Succession de Mme Léon Scoriels.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,298—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Léon Scoriels, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,
THOMAS CONNELL, Greffier.

F. Rivers Richardson, avocat.
19 juin—19 23 28

### Succession de George Kraus.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,510—Division E—Attendu que Mme Marguerite Kraus, femme de Nicholas Rohr et Nicholas Rohr a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration conjointe dans la succession de feu George Kraus, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.

Robert J. Maloney, Esq, avocat.
20 juin—20 24 29

### Succession de Joseph Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,632—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par A. J. Williams, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOS CONNELL, Greffier.

20 juin—20 24 29

### Succession de Mary Frances Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 61,169—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Williams, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.

16 juin—16 20 25

# AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—W. T. Inbau vs ses créanciers—No 62,433—Cour Civile de District—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, William T. Inbau, soit convoquée et tenue pardevant Bus. Rouen, notaire public, en son bureau, No 708 rue Union, en cette ville, le mardi, 26me jour de juin 1900, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 9 juin 1900.
(Signé) JOHN ST. PAUL, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

16 juin—16 21 26

### JUGEMENT.

COUR CIVILE DE DISTRICT Paroisse d'Orléans—No 62,424. Division A—Harry Patton Thomson vs l'Avocat de District pour la paroisse d'Orléans—Dans cette affaire soumise à la Cour par les avocats du pétitionnaire MM. Saunders & Gurley et par l'Honorable J. Ward Gurley, avocat de District, la loi et l'évidence étant en faveur du pétitionnaire lui donne droit au décret par lui demandé:

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement dans cette affaire autorisant le pétitionnaire à changer son nom de Harry Patton Thomson en celui de Matthew Frank Thomson, lui, payant les frais dans cette affaire.

Il est de plus ordonné et décrété que l'honoraire alloué par la loi à l'avocat de district, soit, la somme de dix dollars lui soit payé par le pétitionnaire.

Jugement rendu en pleine cour 8 juin 1900.
Jugement signé en pleine cour après lecture 14 juin 1900.

Signé: T. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme!
H. MESSONNIER, Député-Greffier.

16 juin—16 23 30

# ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

### Vente d'une propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Connue comme No 2625 rue Ursulines, entre les rues Broad et Dorgenois.

Lavina Gomez vs Marie M. Chassaniol.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,407—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 19 juillet 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 343, bornée par les rues Ursulines, Dorgenois, Hôpital et Broad, laquelle portion de terre commence à une distance de cent quatre vingt un pieds de l'encoignure des rues Ursulines et Dorgenois et mesurant vingt sept pieds de face à la rue Ursulines sur cent trente pieds quatre pouces de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfous, avocat pour la plaignante.
18 juin—18 28—juil 5 12 19

# AVIS DE SUCCESSIONS.

VENTES PAR LE SHERIF.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'une grande propriété de valeur,

Formant l'encoignure des rues Magasins et Julie, anciennement connue comme le moulin à riz de Ernst & Co.

Edward W. Burbank vs Frederick G. Ernst et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62 391—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 26 juillet 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Julie, Notre Dame et Tchoupitoulas; lesdits lots sont contigus et sont désignés par les Nos un, deux et trois sur un plan spécial fait par W. T. Thompson, député voyer, annexé à un acte de vente passé pardevant A. Mazureau, anciennement notaire en cette ville, le 11 mars 1859. Lesdits lots mesurent, en mesure anglaise, comme suit, à savoir: Lots Nos deux et trois ont chacun vingt et un pieds huit pouces de face à la rue Magasins sur une profondeur de soixante trois pieds onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles, et le lot un mesure vingt et un pieds huit pouces et une ligne de face sur la rue Magasin par une profondeur de soixante trois pieds onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes, appartenances y appartenant ou de quelque façon dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Magasins, Tchoupitoulas et Notre Dame désignés par les Nos un et deux, sur un plan fait par Moellhausen, voyer, le 1er mai 1845, déposé au bureau de Charles Boudousquié, anciennement notaire en cette ville. Lesdits lots mesurent, d'après ledit plan quarante pieds neuf pouces de face à la rue Julie sur cent trente deux pieds six pouces de profondeur.

3° Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Julie, Notre-Dame et Tchoupitoulas, formant l'encoignure des rues Magasins et Julie, et mesurant en mesure française soixante pieds de face à la rue Julie sur une profondeur et face à la rue Magasins et la ligne opposée de soixante-trois pieds le tout plus au moins.

4° Les fabriques, chaudières à vapeur et machines de toute description dans les propriétés ci dessus décrites.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Rice & Montgomery, avocats pour le plaignant.
23 juin—23 29—juil 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'un billet hypothécaire de valeur.

William T Coats vs Frederick D. Bradford et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,504—En vertu d'un writ de fieri facias contre Frederick D. Bradford, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 juillet 1900, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain billet d'hypothèque et privilège de vendeur fait par un Jessie B Bradford à son ordre et par lui endossé, daté en cette ville le 10 juin 1899, pour la somme de trois mille neuf cents piastres ($3,900) payable à un an et portant intérêt au taux de huit pour cent (8 0/0) par an de date jusqu'au paiement et légitimement identifié par un acte de vente et hypothèque passé pardevant Fred Deibel, notaire de cette paroisse, ledit 10me jour de juin 1899.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Jas D. Séguin, avocat pour le plaignant.
22 juin—22 23 26 30—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'une propriété de valeur dans le Sixième District.

United States Safe Deposit and Savings Bank vs Cross Wills.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,102.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 26 juillet 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés et étant dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Cadix, Valence, Green et St David, désignés comme lots dix-sept, dix-huit et dix-neuf de l'ilet No 542 sur un plan fait par W. H. Williams, voyer, daté le 29 janvier 1867 et déposé pour référence au bureau de Joseph Cohn, anciennement notaire en cette ville, lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Valence sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.

Denegre, Blair & Denegre, avocats pour les plaignants.
22 juin—22 23 29—juil 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de propriétés de valeur dans le Premier District.

William N. Grunewald vs Gabriel Fernandez.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 62,302—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 juillet 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies et privilèges, situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 728, compris entre les rues Banks, Bandin, Cortez et Télémaque; ledit lot est désigné par le numéro 24, et mesure vingt pieds de face à la rue Banks sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent cinquante-neuf pieds dix pouces trois lignes, le tout d'après plan fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 1er février 1896, annexé à un acte de dépôt pardevant Fred. Deibel, notaire, le 18 avril 1896.

2° Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 734, borné par les rues Scott, Cortez, Palmyre et Banks; lesdits lots sont désignés par les numéros 15 et 16, et mesurent chacun vingt-trois pieds onze pouces deux lignes de face à la rue Banks sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent soixante-cinq pieds un pouce et cinq lignes, le tout d'après plan fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 1er février 1896, annexé à un acte de dépôt passé pardevant Fred. Deibel, notaire, le 18 avril 1896.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant.
2 juin—2 3 8 15 22 29—juillet 5

# ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de propriété de valeur du Deuxième District.

Mme Caroline Louise Hodding versus Mme Minnie Jane Tyrée, femme de Charles R. Ward, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 61,242.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 juillet 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Lots 7 et 8 dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Canal et Douane. Lot No 7 mesure trente sept (37) pieds neuf (9) pouces et deux (2) lignes de face à la rue Dorgenois sur cent douze (112) pieds neuf (9) pouces et cinq (5) lignes de profondeur.

Lots No 8 a trente sept (37) pieds neuf (9) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Dorgenois sur cent douze (112) pieds neuf (9) pouces et cinq (5) lignes. Acquis par Mme Olivia T. Bothick par acte de donation du 7 juillet 1877 pardevant A. J. Armstrong, notaire, et desquels les défendeurs comme étant ses héritiers ont été mis en possession par la Cour Civile de District comme héritiers de Mme O. T. Bothick en décembre 1899.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H B McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

B. R. Forman, avocat pour la plaignante.
1 juin—1 8 15 22 29—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Deuxième District,

Formant l'encoignure des rues Esplanade et Villeré, dans l'ilet borné par ces dites rues et la rue Robertson et le Chemin du Bayou.

Mme Sophia O. Grothann vs E. Eitzen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 60,543—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 juillet 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Villeré et Robertson et le Chemin du Bayou, désigné par la lettre "C". Ledit lot mesure vingt-huit pieds huit pouces de face à la rue Esplanade sur une profondeur de quatre vingt-douze pieds cinq pouces, entre lignes parallèles, et face à la rue Villeré, et forme l'encoignure des rues Esplanade et Villeré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

Robt J. Maloney, avocat pour la plaignante.
9 juin—9 10 15 22 29—juil 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente du contenu et installations etc., d'un restaurant et d'une maison garnie, etc.

C. N. Paul et Francis Maestri vs Joseph Price.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,293—En vertu d'un ordre de vente daté 11 juin 1900 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur lieux ci-après désignés, le LUNDI, 25 juin 1900, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local No 1026 rue Douane et aussi au No 122 rue Nord Remparts—

Le contenu entier dudit local occupé comme restaurant et maison garnie consistant d'un grand lot de meubles, articles de maison, verrerie, vaisselle, ustensiles de cuisine, groceries, tabacs, cigares, etc., d'après inventaire enregistré.

Aussi, 1 Cash Register, 1 Réfrigérateur, 1 coffre fort, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

George Montgomery, avocat pour les demandeurs.
12 juin—12 13 16 20 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de Meubles de maison, Mulets, Camion, etc.

Schloss Bros & Co. vs Moses Lobe's Sons.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,107—En vertu d'un writ de fieri facias contre Charles Bothner, garant sur le bon d'appel, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 26 juin 1900 à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 2926 rue Chippewa:

Un lot de meubles de maison assorti, effets mobiliers, divers, etc., d'après un inventaire.

Aussi, 2 mulets, 1 camion et un lot de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel et Hart, avocats pour les plaignants.
14 juin—14 20 26

# ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente pour opérer un partage, D'une propriété de valeur dans le Premier District,

Sur la rue Palmyre, entre les rues Roman et Derbigny (rue de derrière Cleveland).

Antonio Marti et al (Joseph P. Martinez) vs Mary Agnes Wall et James J. Wall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 60,226—En vertu de deux ordres de cour dans cette affaire, l'un daté le 25 mai 1900 et l'autre daté le 1er juin 1900, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée basés sur un jugement rendu dans ladite affaire le 23 avril 1900, et signé le 27 avril 1900, ordonnant la vente de la propriété ci après décrite, pour opérer un partage, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 juillet 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Roman, Cleveland et Palmyre, désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 437, ledit lot mesurant vingt-sept (27) pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de cent neuf (109) pieds dix (10) pouces et trois (3) lignes, laquelle propriété est plus amplement décrite en un certain acte de vente de James J Wall à Mary A. Wall passé pardevant B. Kleinpeter, notaire public, le 6me jour de juillet 1878, comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Palmyre, Gasquet, Derbigny et Roman, désigné comme lot No 22 sur un plan par J. Pilié, daté le 1er mai 1840, déposé en l'étude de D. L. McKay, ancien notaire, et mesurant vingt-sept (27) pieds de face à la rue Palmyre sur cent neuf (109) pieds dix (10) pouces et trois (3) lignes de profondeur.

Termes et Conditions—Un tiers comptant et la balance en un et deux ans en billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au parfait paiement et garantis par hypothèque de vendeur sur ladite propriété avec toutes les clauses usuelles de sécurité, etc.

H B McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

James Wilkinson, avocat pour Joseph P. Martinez et Benjamin Ory, avocat pour Mary Agnes Wall et James J. Wall.
2 juin—2 3 8 15 22 29—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Connue comme No 321 rue Eleanore, entre les rues Tchoupitoulas et Annonciation.

Robert Ewing vs John Moran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 62 309—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 juillet, 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No huit de Hurstville, borné par les rues Eleanore, Tchoupitoulas, Annonciation, anciennement Preston, et l'avenue Nashville, et désignés par les Nos Onze et Douze sur un plan dressé par A. Toledano, daté le 6 mars 1885. Lesdits lots mesurant chacun vingt huit (28) pieds sept (7) pouces de face à la rue Eleanor sur cent-vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le tout d'après devis annexé à la vente faite A. K. Browne passé pardevant E. Commagère un notaire en cette ville, daté le 28 mai 1891.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

J. Zach Spearing, avocat pour le plaignant.
8 juin—8 9 15 22 29—juil 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'une Propriété de Valeur améliorée dans le Premier District,

Connue comme No 325 rue Girod, entre les rues Commerce et Tchoupitoulas.

William N. Grunewald vs Ignace Biri.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 62,208—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 juillet 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 60, borné par les rues Girod, Commerce, Tchoupitoulas et Lafayette, et mesurant dix-neuf (19) pieds, six pouces et quatre lignes de face à la rue Girod sur une profondeur et face à la rue Commerce de quatre-vingt-six pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James B. Rosser, Jr., avocat pour le plaignant.
1er juin—1 8 15 22 29—juil 5

# Nature's... Moderation

THE human constitution is very much like a fire, and the way many people try to take care of their health may be compared to the way a careless kitchen girl looks after the cooking stove. One minute it is raging red-hot, and then suddenly, first thing you know, the fire is out. People are sometimes led to believe that a medicine which has a sudden, tremendous effect must be truly wonderful. They forget that it may be merely a tremendous "draught" which imparts a temporary false effect of brightness and "fire" to the system, but suddenly drops it lower than before.

There is no sudden, overwhelming effect about Ripans Tabules. Some people think the prescribed dose is too slow, and double it to get a quicker effect. But nature herself is slow, moderate and regular in accomplishing her best work. The Tabules relieve acute headaches, indigestion and nervous depression almost instantly. But their effect on the bowels is more gradual; yet it is sure and thorough. Ripans Tabules act in accordance with nature, and their results, like nature's, are complete and permanent.

WANTED.—A case of bad health that R·I·P·A·N·S will not benefit. They banish pain and prolong life. One gives relief. Note the word R·I·P·A·N·S on the package and accept no substitute. R·I·P·A·N·S, 10 for 5 cents, may be had at any drug store. Ten samples and one thousand testimonials will be mailed to any address for 5 cents, forwarded to the Ripans Chemical Co., No. 10 Spruce St., New York.